



Le 11 décembre 2012

## **INFORMATION COMPLÉMENTAIRE**

### **Dispositif Cartes Licenciés FFS Saison 2012/2013**

Il est rappelé à tous les clubs du massif des Vosges que vous avez **jusqu'au 21 décembre 2012 dernier délai** pour adresser au SIVU Tourisme Hautes Vosges (Coordinateur pour l'ensemble des gestionnaires) vos demandes de cartes licenciés FFS pour cette saison 2012/2013.

Au-delà de cette date, les tarifs préférentiels accordés par les gestionnaires des domaines nordiques ne seront plus appliqués. Seuls les licenciés FFS Compétiteurs et Dirigeants peuvent bénéficier du tarif à :

Adulte : 38.00€  
Enfant (-16 ans) : 20.00€

Les personnes qui détiennent la licence loisirs « Carte neige » ne rentrent pas dans le dispositif mis en place entre le CRMVS et les gestionnaires des domaines nordiques.

De même, les licenciés FFS et moniteurs de ski ESF ne peuvent bénéficier de la gratuité que dans le cadre des cours de ski et avec leurs clients. En dehors de cette pratique professionnelle, ils doivent s'acquitter pour accéder aux pistes nordiques de la carte FFS/Massif des Vosges ou du forfait en vigueur sur les sites.

**Les Gestionnaires des Domaines  
Nordiques du Massif des Vosges**